

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 16.02.2021

Numéro de version 8

Révision: 16.02.2021

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit 49RS250 RESISTA**
- **FDS no.** 195.683
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
- **Secteur d'utilisation**
SU3 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
- **Emploi de la substance / de la préparation** Encres d'imprimerie
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur :**
Huber France SAS
Siège Strasbourg
3, Rue des Chênes
67670 Mommenheim
- **Service chargé des renseignements :**
Département pour la sécurité de produits.
Telephone: +49 89-9003-220
Telefax: +49 89-9003-500
E-Mail: product-safety@hubergroup.com
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence:**
Pendant les heures de travail normales : Département Sécurité des produits, poste 220 ou 444

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.
- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Indications complémentaires:**
Contient 2-tert-butylhydroquinone. Peut produire une réaction allergique.
Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
- **2.3 Autres dangers** Cette information vous est fournie sur la présente fiche de données de sécurité.
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- **3.2 Caractérisation chimique: Mélanges**
 - **Composants contribuant aux dangers:**
- | | | |
|--------------------------------|---|--------|
| CAS: 51818-55-4 | Iron(III)neodecanoate | 1-2,5% |
| EINECS: 257-446-6 | Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315 | |
| Reg.nr.: 012120763468-42-xxxx | | |
| CAS: 8030-70-4 | Fatty acids, tall-oil, manganese salts | 1-2,5% |
| EINECS: 232-445-3 | STOT RE 2, H373 | |
| Reg.nr.: 01-2120795715-39-xxxx | | |

(suite page 2)

FR

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 16.02.2021

Numéro de version 8

Révision: 16.02.2021

Nom du produit 49RS250 RESISTA

(suite de la page 1)

- **Indications complémentaires** : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- **4.1 Description des premiers secours**
- **Indications générales** :
En cas d'apparition de symptômes ou en cas de doute, demander conseil à un médecin. En cas d'inconscience, ne rien administrer par la bouche.
- **après inhalation** : Veiller à ce que la personne ait de l'air frais.
- **après contact avec la peau** :
Quitter immédiatement les vêtements salis et imprégnés. Nettoyer les parties touchées de la peau à l'eau et au savon ou utiliser un détergent approprié. NE PAS utiliser de solvants ou dissolvants.
- **après contact avec les yeux** :
Tenir les paupières ouvertes et rincer abondamment les yeux pendant 10 minutes à l'eau courante. Retirer d'éventuelles lentilles de contact. Consulter un médecin.
- **après ingestion** : NE PAS faire vomir. Consulter un médecin.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction**: Mousse (résistante à l'alcool), dioxyde de carbone, poudre, jet d'eau brumisateur.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité** : jet d'eau à pleine puissance.
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Utiliser le cas échéant un appareil de protection respiratoire autonome.
Refroidir à l'eau les récipients fermés se trouvant près de l'incendie.
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité** : Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Autres indications** Récupérer l'eau d'extinction.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence** Bien ventiler les locaux.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**:
Ne pas laisser s'écouler dans les égouts. En cas de pollution de cours d'eau, de lacs ou d'égouts, informer les autorités compétentes.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**:
Endiguer le produit répandu à l'aide d'un matériau absorbant (par ex. sable, terre, kieselguhr, vermiculite) et l'évacuer conformément aux règlements locaux dans les containers prévus à cet effet.
Nettoyer de préférence avec un nettoyant. Éviter l'utilisation de solvants.
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

(suite page 3)

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 16.02.2021

Numéro de version 8

Révision: 16.02.2021

Nom du produit 49RS250 RESISTA

(suite de la page 2)

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Eviter le contact avec les yeux et la peau. Ne pas respirer les vapeurs. Ne pas manger, fumer ni boire pendant le travail. Equipement de protection individuel: cf. section 8. Respecter les instructions des lois concernant la protection et la sécurité. Eviter le dépassement des valeurs-seuil, si disponibles, sur le lieu de travail (cf. section 8).

· Préventions des incendies et des explosions:

Vêtements et chiffons imprégnés d'encre, de vernis ou d'huile à séchage oxydatif peuvent s'auto-enflammer.

· 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**· Stockage :****· Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**

Garder les récipients bien fermés.

Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.

· Autres indications sur les conditions de stockage :

Toujours conserver dans des récipients équivalents aux fûts d'origine. Stocker dans un endroit sec et bien ventilé. Protéger de la chaleur et du rayonnement direct du soleil. Stockage conformément à la juridiction des eaux (WHG allemande) ainsi qu'aux réglementations nationales et régionales concernant le stockage de substances polluantes pour l'eau (par exemple VAWs, règlement allemand sur les installations utilisées lors de la manipulation de substances polluantes pour l'eau).

Respecter les indications sur l'étiquette.

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****· 8.1 Paramètres de contrôle****· Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :**

Le cas échéant, s'assurer du maintien des valeurs-seuil sur le poste de travail en prenant des mesures techniques. Ceci peut être réalisé soit par une évacuation générale de l'air efficace soit, si les conditions pratiques sont données, par une aspiration locale.

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

Les valeurs données ont été tirées de listes officielles lors de la fabrication.

· DNEL**8030-70-4 Fatty acids, tall-oil, manganese salts**

Dermique DNEL workers 5.778 mg/kg bw/d (Human)

Inhalatoire DNEL workers 2,22 mg/m³ (Human)

· 8.2 Contrôles de l'exposition**· Equipement de protection individuel :****· Protection respiratoire :**

L'utilisation de protection respiratoires telles que des masques avec filtres pour les vapeurs de solvants et de poussières sont nécessaires pour la protection des salariés en l'absence d'équipements techniques appropriés.

Si l'exposition est supérieure aux limites d'exposition, un appareil respiratoire adapté et approuvé doit être porté. Veuillez vous référer au standard EU 14387 correspondant.

(suite page 4)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.02.2021

Numéro de version 8

Révision: 16.02.2021

Nom du produit **49RS250 RESISTA**

(suite de la page 3)

- **Protection des mains :**

En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants.

Des crèmes protectrices peuvent protéger les parties de la peau exposées ; elles ne doivent cependant pas être utilisées si la peau est déjà entrée en contact avec le produit.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

- **Matériau des gants**

Applicable for example are gloves of KCL GmbH, D 36124 Eichenzell, e-mail: vertrieb@kcl.de with following specification (Laboratory test according EN 374)

Recommende protective glove:

Article / Name /Material / Thickness Material / Breakthrough Time Remarks

Nr. 730/ Camatril Velours / Nitril / 0,4 mm Level 6 > 480 min. by full contact

Nr. 740/ Dermatril / Nitril / 0,11mm Level 2 > 30 min. by splash contact

This recommendation is only for the product delivered by us and its intended purpose.

- **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- **Protection des yeux :** Porter des lunettes de protection contre les projections de liquides.

- **Protection du corps :**

Eviter le port de vêtements de travail dont les fibres fondent en cas d'incendie.

Nettoyer soigneusement la peau après tout contact avec le produit.

* RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

- **Indications générales.**

- **Aspect:**

Forme :

Solide selon définitions point 2.3.4 du règlement ADR ou ASTM D 4359-90

Couleur :

selon désignation produit

- **Odeur :**

faible, caractéristique

- **Seuil olfactif:**

Non déterminé.

- **valeur du pH:**

Non déterminé.

- **Modification d'état**

Point de fusion :

Non déterminé.

- **Point d'éclair :**

>100 °C

- **Inflammabilité (solide, gazeux) :**

Non applicable.

- **Température de décomposition :**

Non déterminé.

- **Auto-inflammabilité :**

Non déterminé.

- **Danger d'explosion :**

Non déterminé.

- **Limites d'explosivité :**

inférieure :

Non déterminé.

supérieure :

Non déterminé.

- **Pression de vapeur :**

Non déterminé.

- **Densité à 20 °C:**

1,071 g/cm³

(suite page 5)

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 16.02.2021

Numéro de version 8

Révision: 16.02.2021

Nom du produit 49RS250 RESISTA

(suite de la page 4)

- **Densité relative.** Non déterminé.
- **Densité de vapeur:** Non déterminé.
- **Vitesse d'évaporation.** Non déterminé.
Non applicable.
- **Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :** non ou peu miscible
- **Coefficient de partage (n-octanol/eau) :** Non déterminé.
- **Viscosité :**
 - **dynamique :** Non déterminé.
 - **cinématique :** Non déterminé.
- **9.2 Autres informations** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.3 Décomposition thermique / conditions à éviter :**
Stable si l'on respecte les instructions conseillées de stockage et de manipulation lors de l'utilisation (cf. paragraphe 7).
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:**
Tenir éloigné d'agents oxydants, de matériaux à forte teneur en acidité ou alcalins afin d'éviter toute réaction exothermique.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**
En cas d'incendie, peuvent se dégager des substances de décomposition dangereuses comme par ex: dioxyde de carbone, monoxyde de carbone, fumée.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Le mélange a été examinée selon les critères du règlement CLP (CE) n ° 1272/2008 et classées pour risques toxicologiques. Un contact prolongé ou répété avec la peau affecte le processus naturel d'hydratation grasse de la peau et entraîne le dessèchement de la peau. Ce produit peut pénétrer dans le corps par la peau."

Des projections de liquides dans l'oeil peuvent provoquer des irritations et entraîner des maux réversibles.

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Symptômes significatifs dans les tests sur animaux :**
- **de la peau :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **des yeux :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Sensibilisation :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Indications toxicologiques complémentaires :**
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 6)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.02.2021

Numéro de version 8

Révision: 16.02.2021

Nom du produit **49RS250 RESISTA**

(suite de la page 5)

- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Ne pas laisser ce produit s'écouler dans les égouts, cours d'eau ou s'infiltrer dans le sol.

- **12.1 Toxicité**
- **Toxicité aquatique** : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT**: Non applicable.
- **vPvB**: Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation** : Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- **Catalogue européen des déchets**
08 03 12* déchets d'encre contenant des substances dangereuses
- **Emballages non nettoyés** : déchet
- **Recommandation** :
Les récipients vides doivent être récupérés ou reconditionnés.
Des fûts vidés de façon non conforme ainsi que des restes d'encre doivent être éliminés sur une décharge spéciale.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Ce produit n'est pas concerné par les règlements du transport de produits dangereux (comme ADR/RID, etc.).

- **14.1 Numéro ONU**
- **ADR, ADN, IMDG, IATA** -
- **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**
- **ADR, ADN, IMDG, IATA** -
- **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**
- **ADR, ADN, IMDG, IATA**
- **Classe** -
- **14.4 Groupe d'emballage**
- **ADR, IMDG, IATA** -
- **14.5 Dangers pour l'environnement:**
- **Polluant marin** : Non

(suite page 7)

FR

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 16.02.2021

Numéro de version 8

Révision: 16.02.2021

Nom du produit 49RS250 RESISTA

(suite de la page 6)

- **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Non applicable.
- **14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC** Non applicable.
- **"Règlement type" de l'ONU:** -

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
 - **Directive 2012/18/UE**
 - **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.
 - **Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II**
Aucun des composants n'est compris.
 - **Prescriptions nationales :**
Le produit est soumis à l'obligation de marquage selon la dernière version en vigueur de l'ordonnance sur les produits dangereux.
 - **Indications sur les restrictions de travail :**
 - **COV -Teneur** 0,00 %
 - **Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction**
 - **Suisse COV décret** 0,00 %
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Les indications de cette fiche des données de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sont conformes à la législation actuelle nationale et européenne. Cependant, les conditions de travail de l'utilisateur ne sont ni de notre ressort ni contrôlées par nous. L'utilisateur est responsable du respect de tous les règlements officiels nécessaires. Les indications de cette fiche de données de sécurité décrivent les exigences de sécurité de notre produit mais ne garantissent aucunement les propriétés du produit.

- **Phrases importantes**
 - H302 Nocif en cas d'ingestion.
 - H315 Provoque une irritation cutanée.
 - H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- **Acronymes et abréviations:**
 - ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
 - IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 - IATA: International Air Transport Association
 - GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
 - EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 - ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
 - CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 - DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
 - PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
 - vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
 - Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4
 - Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
 - STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2
- *** Données modifiées par rapport à la version précédente**